

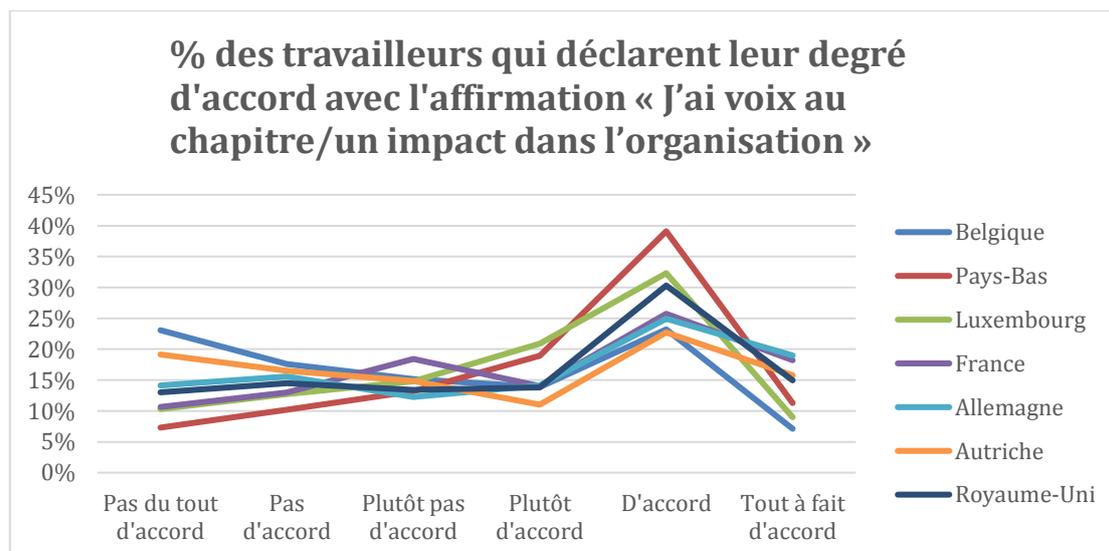
Les Belges ont moins voix au chapitre au travail que leurs collègues européens

Pourtant leaders quant à leur niveau d'autonomie et de leur liberté d'organiser leur travail (étude de SD Worx)

Bruxelles, 24 avril 2018 – Les travailleurs belges ont moins voix au chapitre et moins d'impact dans leur entreprise que leurs collègues dans d'autres pays européens. Pas moins de 56 % des Belges sont insatisfaits du degré de participation dans leur organisation. Nous sommes ainsi le plus mauvais élève de la classe européenne. Une faible participation réduit aussi notre engagement au travail. Près de neuf travailleurs belges sur dix (86,4 %) sont cependant satisfaits de leur degré d'autonomie et d'indépendance, ce qui nous donne un très bon score au niveau européen. C'est ce qui ressort d'une enquête menée par le prestataire de services RH SD Worx dans sept pays européens¹.

La moitié des travailleurs belges n'a pas son mot à dire

Par rapport à leurs collègues européens, les travailleurs belges déclarent avoir un niveau de participation faible dans leur organisation. Près de la moitié d'entre eux (56 %) sont insatisfaits de leur degré de participation ou de l'impact qu'ils ont sur l'entreprise où ils travaillent. Ces chiffres ont à peine évolué depuis 2009, lorsque SD Worx a réalisé cette enquête pour la première fois. En outre, la Belgique est tout à fait en queue du peloton européen : dans nos pays voisins, l'Allemagne (42 %), la France (42 %) et le Luxembourg (38 %), à peu près quatre travailleurs sur dix sont insatisfaits de leur niveau de participation ; aux Pays-Bas, le leader européen, seuls trois travailleurs sur dix (31 %) le sont.



¹ Les sept pays européens sont l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

La taille de l'organisation, la hiérarchie et la culture d'entreprise déterminent le degré de participation

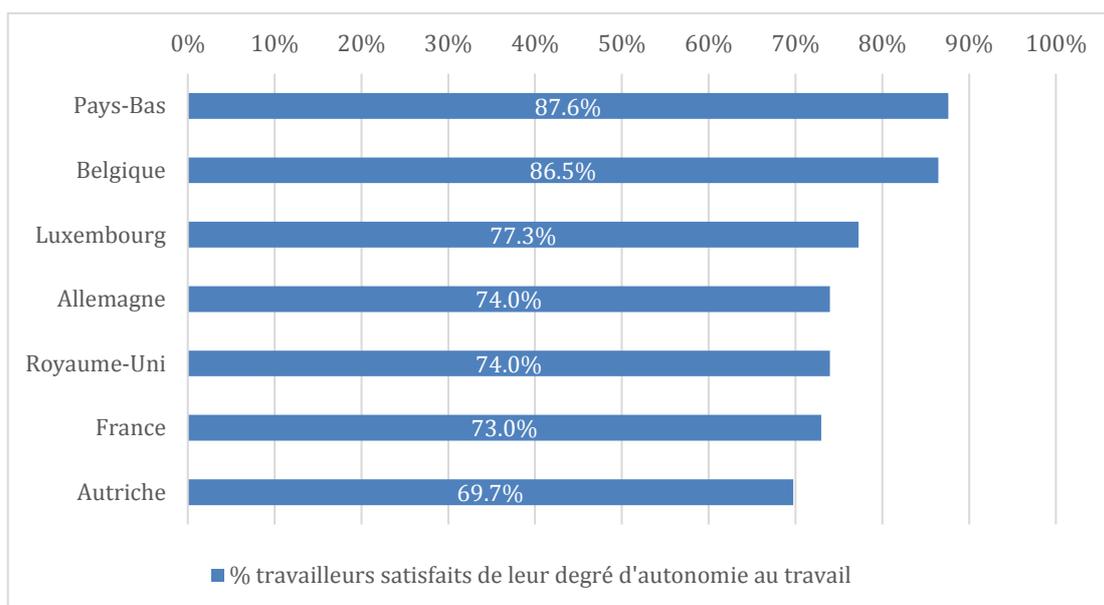
La taille de l'organisation a une influence majeure sur la satisfaction des travailleurs belges quant au degré de participation dans leur entreprise. Dans les PME (les entreprises avec moins d'une centaine de travailleurs), un peu plus de la moitié des travailleurs (52 %) sont satisfaits, mais dans les organisations avec plus de cinq cents collaborateurs, cette proportion n'est déjà plus que de quatre sur dix (41 %).

La culture d'entreprise joue aussi un rôle décisif dans la perception qu'ont les collaborateurs de leur participation. Dans les organisations hiérarchiques, présentant un environnement de travail très formalisé, sept collaborateurs (non exécutifs) sur dix (71 %) estiment la participation insuffisante. Dans les entreprises avec une culture familiale, des environnements de travail typiquement très conviviaux caractérisés par la tradition et la loyauté, ce chiffre est beaucoup plus faible (40 %).

Lorenzo Andolfi, Conseiller HR chez SD Worx, commente ces chiffres. « *Alors que la personnalisation de la relation employeur-travailleur est à la hausse et que les collaborateurs sont de plus en plus souvent aux commandes de leur propre carrière, il semble par ailleurs que leur participation dans les entreprises reste très limitée. Et c'est dommage, car des études internationales montrent que les travailleurs qui ont davantage leur mot à dire sont plus impliqués et plus engagés. Ils peuvent ainsi représenter une plus-value économique accrue pour l'entreprise. Les entreprises ont donc tout intérêt à donner suffisamment voix au chapitre aux travailleurs, et à les impliquer dans le processus de décision. C'est par exemple possible en travaillant avec des équipes plus petites, ce qui rend la communication plus directe et la collaboration plus transparente, et permet par conséquent de convertir plus rapidement les idées en actions.* »

Le Belge est cependant satisfait de son autonomie au travail

En revanche, davantage que leurs collègues européens, les travailleurs belges ont tendance à déclarer pouvoir planifier eux-mêmes leur travail et disposer d'une autonomie suffisante. Près des trois quarts des travailleurs (73,2 %) estiment ainsi avoir suffisamment de latitude pour régler eux-mêmes leur travail – seuls les Pays-Bas font mieux, avec 75,2 % –, et 86,5 % d'entre eux sont satisfaits de leur degré d'autonomie et d'indépendance. À cet égard aussi, les Pays-Bas sont une nouvelle fois en tête du peloton européen, avec 87,6 %.



Grafique 2. % de travailleurs de sept pays européens qui indiquent être satisfaits avec leur degré d'autonomie au travail.

Donner voix au chapitre grâce à Pulse

Pour impliquer davantage les collaborateurs dans le processus de décision, SD Worx a développé l'outil numérique Pulse. Il donne la possibilité aux collaborateurs d'évaluer continuellement le travail en équipes. Sur la base de leurs avis et de leurs suggestions, des actions peuvent alors être entreprises pour mettre en œuvre des améliorations.

Plus d'informations ?

Pieter Goetgebuer, Press Officer SD Worx
T +32 (0)3 201 76 68 / M +32 (0)497 45 36 73
pieter.goetgebuer@sdworx.com

À propos de l'enquête

L'enquête Europe LTD est un sondage consacré à cent aspects liés au travail et pertinents en matière de satisfaction, de motivation, d'implication et d'engagement des collaborateurs. L'enquête est menée chaque année en Belgique depuis 2009 sous le nom de SA Belgique, auprès de 2.500 travailleurs belges. En raison de sa croissance internationale, SD Worx a, depuis 2017, étendu cette étude à l'Allemagne, à la France, au Luxembourg, aux Pays-Bas, à l'Autriche et au Royaume-Uni. Le nombre de travailleurs s'élève à 500 dans chaque pays.

L'échantillon est représentatif des marchés de l'emploi spécifiques locaux et présente la même composition selon le statut (ouvriers, employés et fonctionnaires), le sexe, la région, le régime de travail, la langue, le diplôme et la taille de l'organisation par rapport à la population active au sein des pays concernés.

À propos de SD Worx

Leader européen en services de payroll et ressources humaines, SD Worx propose un large éventail de solutions à ses clients du monde entier, dont des services payroll et de ressources humaines, de support juridique, de formation, d'automatisation, de consultance et d'externalisation. Dans toutes ses activités, SD Worx place le client au centre de ses priorités, mise pleinement sur la numérisation et s'engage dans la croissance internationale. Aujourd'hui, plus de 65.000 petites et grandes organisations du monde entier font confiance aux plus de 70 années d'expertise accumulées par SD Worx.



Les 4.150 collaborateurs de SD Worx sont actifs dans dix pays : la Belgique (où l'entreprise a son siège), l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Irlande, le Luxembourg, l'île Maurice, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suisse. SD Worx calcule les salaires d'environ 4,4 millions de travailleurs et a enregistré un chiffre d'affaires de 443 millions d'euros en 2017. SD Worx est cofondateur de Payroll Services Alliance, un réseau stratégique mondial de grands prestataires de services de payroll dont les membres traitent un total de 32 millions de calculs salariaux.

Plus d'infos sur : www.sdworx.com
